Envoyé en préfecture le 30/07/2026
Reçu en préfecture le 30/07/2026
Publié le
ID : 022-212200471-20260427-2026_04_36-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR

ARRONDISSEMENT DE SAINT-BRIEUC

COMMUNE DE CORLAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DE LA COMMUNE DE CORLAY

SÉANCE DU LUNDI 27 AVRIL 2026

19 HEURES

Présents : Monsieur ALLAIN, Maire, Madame COURTOT, Monsieur TRENDA, Madame GANNE, Messieurs BURLOT, LE LAY, LE BRIS, Mesdames CHEVILLIER, AMBROIS, RAOULT, LE SEYEC, Messieurs MARIE et TALBI.

Absents : Philippe BERVILLE ayant donné procuration à Mylène COURTOT et Emeline LARVOR.

Secrétaire de séance : Isabelle GANNE.

Date d'envoi de convocation : le 21 avril 2026.

Objet : **Modification du tableau des effectifs : création d'emplois contractuels**

Les emplois contractuels suivants sont nécessaires :

- 1 adjoint technique, échelon 1, à temps non complet (3h), du 1er au 30 juin 2026, pour les fonctions de service/ménage à la cantine en remplacement d'un agent indisponible.
- 1 agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant, échelon 1, à temps non complet (29h), du 1er mai au 5 juillet 2026, pour les fonctions d'ATSEM en remplacement d'un agent indisponible.

Après en avoir délibéré, **le Conseil Municipal, à l'unanimité** :

- ARRÊTE le tableau des effectifs de la commune comme suit à compter du 27 avril 2026 :

EMPLOIS STATUTAIRES	
Service administratif	
1 rédacteur	Temps complet
1 adjoint administratif principal de 1ère classe	Temps complet
Services techniques	
1 adjoint technique principal de 1ère classe	Temps complet
1 adjoint technique principal de 1ère classe	Temps complet
1 adjoint technique	Temps complet
1 adjoint technique	Temps non complet : 9 heures par semaine
1 agent spécialisé principal des écoles maternelles de 1ère classe	Temps non complet : 32 heures par semaine
1 adjoint d'animation principal de 1ère classe	Temps complet

EMPLOIS DE NON TITULAIRES	
1 agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant en CDI	Temps non complet : 30 heures par semaine
1 adjoint administratif (CDD du 1er janvier au 31 décembre 2026)	Temps non complet : 30 heures par semaine

Envoyé en préfecture le 30/07/2026
Reçu en préfecture le 30/07/2026
Publié le
ID : 022-212200471-20260427-2026_04_36-DE

1 adjoint technique en renfort cantine (CDD du 1er septembre 2025 au 31 août 2026)	Temps non complet : 3h (4 heures par semaine scolaire)
1 adjoint technique en renfort cantine CDD du 4 novembre 2025 au 31 août 2026	Temps non complet 2,5h (4 heures par semaine scolaire)
1 adjoint d'animation (ALSH extrascolaire mercredis et vacances scolaires) du 1er septembre 2025 au 31 août 2026	Temps non complet : 9 heures par semaine
1 adjoint technique en préparation des repas et gestion des effectifs, entretien mairie et immeuble Fraboulet du 1er septembre 2025 au 31 août 2026	Temps non complet : 22 heures par semaine
1 adjoint technique en remplacement ATSEM du 1er mai au 5 juillet 2026	*Temps non complet : 29 heures par semaine*
1 adjoint technique en ménage et garderie périscolaire/extrascolaire du 1er septembre 2025 au 31 août 2026	Temps non complet : 9,5 heures par semaine
1 adjoint technique en service/ménage cantine, gymnase, Maison du Développement du 1er janvier au 31 août 2026	Temps non complet : 14 heures par semaine
1 adjoint technique en service/ménage cantine, garderie, animation et ménage école du 1er janvier au 30 juin 2026	Temps non complet : 20 heures par semaine
1 adjoint technique en service/ménage cantine du 1er au 30 juin 2026	*Temps non complet : 3 heures*

Pour extrait conforme à la délibération
en date du 27 avril 2026.
Le Maire, Olivier ALLAIN

Transmis à la Préfecture
Le 30 juillet 2026
Certifié par M. le Maire.